

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

No. de certificat : 2027-8919

Date : 19 octobre 2026

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2024) de l'UQAM.

Protocole de recherche

Chercheur principal : Christine Thoer

Unité de rattachement : département de communication sociale et publique

Titre du protocole de recherche : Expérience des fictions audiovisuelles et parcours de reconnaissance, d'appropriation et d'affirmation de l'appartenance autiste de femmes autistes diagnostiquées tardivement

Source de financement (le cas échéant) : Conseil de recherche en sciences humaines

Équipe de recherche

Cochercheurs et partenaires : Stéfany Boisvert

Étudiants et auxiliaires de recherche: Sendy-Loo Emmanuel

Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiqués rapidement au comité.

Tout évènement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiquée au comité. Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide jusqu'au **19 octobre 2027**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificat.



Dia Dabby, Ph.D.
Professeure, Département des sciences juridiques
Présidente du CIEREH